

Sylvain Rabuel
Président du Groupe DomusVi
46-48 rue Carnot,
92150 Suresnes

Madame Dominique Méda
Présidente du Conseil d'administration
Institut Veblen
38 rue St-Sabin
75011 Paris France

Suresnes, le 04 mars 2022

Madame la Présidente,

L'institut Veblen, dont vous assurez la présidence du Conseil d'Administration, a récemment publié un rapport intitulé « *Financiariser le grand âge : le rôle du capital-investissement dans la gestion des maisons de retraite au Royaume-Uni, en Allemagne et en France* ».

En tant que Président du Groupe DomusVi, je tiens à vous faire part de mon grand étonnement à la fois sur les méthodes employées par les auteurs pour réaliser ce rapport et sur les allégations qui y figurent et auxquelles vous nous associez.

En effet, alors même que le groupe DomusVi est longuement étudié dans ce rapport et décrit comme un « cas d'école », jamais les auteurs n'ont tenté de rentrer en contact avec notre direction. Elles n'ont, à aucun moment, cherché à vérifier leurs sources auprès de nous, démarche pourtant naturelle d'un travail de recherche. La plupart des affirmations de ce rapport, présentées comme des faits établis, sont issues d'une compilation d'articles de presse, dont certains très anciens (ex. *l'Humanité, Rue 89, etc.*). Ce manque de rigueur et de déontologie remet en cause le sérieux de ce rapport. Nous le déplorons tant il est vrai car cela nous semble aller à l'encontre de l'ambition et des valeurs de *l'Institut Veblen* que vous présidez. Parmi les contestations qu'appellent les nombreuses allégations contenues dans ce rapport, en voici quelques exemples, non exhaustifs :

- « *Le groupe français DomusVi a ainsi récemment acheté ou ouvert des filiales [...] en Chine.* » page 22 : cette affirmation est fausse. Nous avons fermé notre bureau en Chine, composé de 2 collaborateurs, depuis plus de 4 ans.
- « *Depuis son premier rachat, DomusVi s'est fortement agrandi par l'acquisition de concurrents en Espagne (comme Residalya en 2019)* » page 22 : cette affirmation est fausse. La société Residalya n'a jamais été implantée en Espagne.
- « *L'encadrement, mesuré en équivalent temps plein (ETP) pour 100 résidents est, en 2018, nettement plus faible dans le secteur privé lucratif (49,3 ETP) que dans les EHPAD publics hospitaliers (64,1 ETP), public territorial (65,1 ETP) et associatif (59,6 ETP)* » page 25 : cette affirmation est infondée pour notre Groupe en France. Le taux moyen d'encadrement y a été de 70 ETP pour 100 résidents en 2021. Ce taux est bien supérieur aux taux moyens par statut que vous citez.
- « *DomusVi a été fortement mis en cause pour sa gestion de la crise dans ses établissements, autant par les familles que le personnel.* » page 26 : cette affirmation est fausse et infondée. A titre d'information, les résultats de satisfaction des familles de nos résidents en France tels que mesurés par un organisme indépendant deux fois par an ont été les plus élevés de l'histoire du Groupe en 2020 signe, bien au contraire, de la confiance de nos clients durant cette très dure période.



- « Des directeurs des maisons de retraite de DomusVi ont été accusés de payer les employés pour qu'ils dénoncent les comportements des syndicalistes afin de pouvoir les licencier » page 26 : cette affirmation est fausse. A ce jour, DomusVi n'a été la cible d'aucune plainte pour discrimination syndicale ou d'aucun recours aux Prud'hommes de ce chef. Il s'agit uniquement de déclarations isolées d'une personne citées dans un article de *l'Humanité* que vos équipes ont reprises en les généralisant. Le non-respect du contradictoire est d'autant plus regrettable que cet article relayait explicitement notre ferme démenti sur la réalité de ces accusations.
- « Une partie importante des ressources d'un groupe de maisons de retraite à but lucratif est ainsi détournée vers la rémunération du capital, au détriment de l'investissement dans le personnel et le matériel, c'est-à-dire dans la qualité des soins » page 10 : cette affirmation est fausse et porte gravement atteinte à notre Groupe. Les ressources de notre Groupe sont d'abord et avant tout consacrées au soin et à la qualité de vie des personnes âgées qui nous font confiance. Nous ne versons ni dividende, ni intérêt à nos actionnaires. Le résultat de notre activité est réinvesti dans l'amélioration et le développement de l'entreprise. A titre d'information, le Groupe investit plus de 200 millions d'euros par an en France dans la maintenance, la rénovation ou la reconstruction à neuf de ses résidences, dans l'innovation thérapeutique et technologique ainsi que dans la formation et le développement de ses professionnels.
A titre d'information, Le Défenseur des Droits a indiqué dans le rapport publié en 2021 sur notre secteur que « parmi les 900 réclamations reçues par son institution ces dernières années, 45 % des dossiers concernent un Ehpad public, 30 % un Ehpad à but non lucratif et 25 % un Ehpad privé à but lucratif. » soit l'exact reflet de la répartition de l'offre de lits en France. Le rapport de la Cour des comptes produit sur le secteur en février 2022 a, par ailleurs, produit la même conclusion. Le Premier Président, M. Moscovici, rendant compte de ces travaux auprès du Sénat le 23 Février 2022 l'a confirmé tel que rapporté par le journal *Le Monde* dans un article 28 février 2022 citant ses propos : « La qualité de la prise en charge n'est pas liée « à la nature publique ou privée [de l'Ehpad] mais à l'efficacité de l'encadrement liée au triptyque directeur-médecin-infirmier coordonnateur », a expliqué le premier président de la Cour devant la commission des affaires sociales, commanditaire du rapport. »
Tout ceci démontre combien le lien de cause à effet entre statut privé et qualité des soins supposée insuffisante qui ne cesse d'être affirmée dans le rapport de l'Institut Veblen est sans fondement factuel et bien plutôt le reflet d'une opinion.

Nous déplorons donc que la présentation biaisée des faits dans ce rapport suivant un parti-pris manifeste ne traduit aucunement la réalité de l'engagement du Groupe DomusVi et de ses professionnels auprès des personnes que nous accompagnons quotidiennement.

Nous serons donc attentifs aux allégations portant atteinte à la réputation du Groupe DomusVi et de ses équipes, y compris à l'occasion des médiatisations de ce rapport, comme récemment dans le journal *Le Monde*. Nous nous réservons le droit, le cas échéant, d'y donner les suites que nous jugerons légitimes.

Je me tiens naturellement à votre disposition pour vous présenter les enjeux de nos métiers ainsi que les caractéristiques de notre Groupe et toute information complémentaire utile à vos travaux futurs.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Sylvain Rabuel,
Président du Groupe DomusVi

DomusVi

Siège social : 48, rue Carnot - 92150 SURESNES - Tél. : 01 57 32 53 00 - www.domusvigroup.com

519 158 794 RCS NANTERRE – APE 7010Z